Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20251217-DCM20251202-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Coësmes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en commune de coesmes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Coësmes s'est réuni à la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GALLARD Luc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/12/2025.

Présents : M. GALLARD Luc, Maire, Mmes : ATHANASE Marie-Christine, CHENAIS LEBEE Nathalie, RAMAGE Tiphaine, RECEJAC Marie, MM : BOSSARD Yannick, DURAND Yoan, ELUARD Jean-Michel, HERRAULT Dominique

Excusé(s) : Mme GUILLET Lucie
Absent(s) : Mme MICHEL BESNARD Maryvonne, MM : LE FLOCH Gildas, PUISNEY Arnaud

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHENAIS LEBEE Nathalie

Objet : 2025-12-02 – locations des salles communales - avec effet au 01/01/2026 - révision des tarifs

Vu la délibération du conseil municipal n° 2023-11-02 du29/11/2023 relative à la dernière révision annuelle des tarifs des salles municipales
vu la délibération du conseil municipal n° 2024-12-08 du 11/12/2024 décidant le maintien des tarifs appliqués en 2023
vu le tableau récapitulatif des tarifs appliqués suivant la prestation choisie et le statut de la personne louant la salle
Pour rappel : le chauffage de la salle des loisirs est assuré avec la chaufferie à bois tandis que la salle du stade par des radiants électriques. cette dernière n'est plus louée en période hivernale sauf cas exceptionnel pour une mise à disposition à titre gratuit sans besoin de chauffage à une association communale)

Considérant que la commune peut réviser les tarifs de la salle des loisirs et de la salle du stade ainsi que la salle polyvalente chaque année, il y a lieu de statuer sur une révision éventuelle des tarifs appliqués actuellement.
La location de la salle des loisirs, le tarif pour un bal ou un thé dansant avec accès à la cuisine ne parait plus judicieux au vu de l'utilisation actuelle des locataires pour les particuliers : possibilité d'appliquer les tarifs déjà prévus pour la location de cette salle

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire et en avoir déibéré, le conseil municipal **décide à l'unanimité avec effet au 1er janvier 2026 :**

1. **de maintenir les tarifs appliqués actuellement à la location de la salle du stade et de la salle polyvalente pour l'année 2026**
2. de supprimer le tarif pour la location de la salle des loisirs concernant les particuliers et personnes extérieures pour une location dans le cadre d'un bal ou un thé dansant avec accès à la cuisine et de maintenir les autres tarifs

Les autres conditions restent inchangées à savoir obligation de compléter le formulaire de réservation pour les locations afin de prévoir une meilleure prise en charge des demandes de réservations par le secrétariat de la mairie et la gestion du planning de l'entretien (nettoyage et ou maintenance des salles)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 22/12/2025 l'adjoint Dominique HERRAULT



Tarifs exprimés en €	Salle des Loisirs tarifs DM 2025612602 Tarifs maintenus au 1er janvier 2026 (suppression tarifs bal et thé dansant avec accès cuisine)								
	Personnes extérieures		Particuliers de Coësmes		Associations de Coësmes		Associations hors Coësmes		Observations
	2 salles	1 salle	2 salles	1 salle	2 salles	1 salle	2 salles	1 salle	
Journée (2 repas) Midi et Soir	464	321	366	257	194	137	224	167	
Journée (1 repas) ou buffet froid Midi ou Soir	406	286	308	224	125	90	156	120	
2 jours consécutifs	695	479	551	385	290	202	320	233	
Vin d'honneur (avec cuisine)	165	119	137	95	68	46	99	77	
location verres	17	17	17	17	12	12	17	17	
Réunion, Concours de cartes, loto, spectacles… (sans cuisine)	142		114		68		99		
Bal, Thé dansant (avec cuisine)					90		120		
Nuit de la St Sylvestre (avec cuisine)	846		575		216		247		
autre évènement (enterrement) sans	Mise à disposition gratuite si recueillement seulement sinon appliquer tarif du vin d'honneur								
Location vaisselle par tranche de 50 personnes	33		33		53	forfait verres ordinaires +couverts	53	forfaits verres ordinaires + couverts	
Chauffage 1 journée	141	97	131	87	77	55	107	86	
Chauffage 2 journées	210	146	194	131	115	82	146	112	
SALLE DU STADE									
01/04 au 30/09	98		78						
Non loué du 01/10 au 31/03									

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 035-213500820-20251217-DCM20251202-DE